

AVIS PUBLIC



INVITATION À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE DU 10 MAI 2022

Les membres de votre conseil d'arrondissement, Madame Sophie Mauzerolle (Sainte-Marie), Monsieur Robert Beaudry (Saint-Jacques), Monsieur Serge Sasseville (Peter-McGill), Madame Vicki Grondin (conseillère désignée), Madame Alia Hassan-Cournol (conseillère désignée) ainsi que la mairesse, Madame Valérie Plante, vous invitent à participer à la **prochaine séance du conseil d'arrondissement de Ville-Marie qui se tiendra le mardi 10 mai 2022, à compter de 18 h 30** aux Archives nationales du Québec (édifice Gilles-Hocquart), situé au 535, Avenue Viger E, Montréal.

Afin de respecter la capacité de la salle et les mesures sanitaires en vigueur, seront obligatoires en tout temps le respect de la distanciation sociale, la désinfection des mains, ainsi que le port du masque.

Les citoyennes et citoyens pourront suivre le déroulement de la séance par webdiffusion, en direct ou en différé, à partir du lien identifié au paragraphe ci-dessous.

Les citoyennes et citoyens le désirant pourront poser une question orale en s'inscrivant, en personne, au registre de la période de questions accessible entre 17 h 30 et 18 h 00, le soir même du conseil, à l'adresse ci-haut mentionnée. Les citoyennes et citoyens pourront également poser des questions aux élus en transmettant leurs questions par écrit au plus tard le mardi 10 mai 2022 AVANT 12h (MIDI), en utilisant le formulaire disponible sous le lien suivant:
<https://montreal.ca/evenements/seance-du-conseil-darrondissement-de-ville-marie-de-mai-3348>

Seules les questions transmises pendant la plage horaire ci-haut mentionnée seront soumises au conseil d'arrondissement.

Veuillez noter que le bâtiment est accessible pour les personnes à mobilité réduite.

L'ordre du jour ainsi que les dossiers décisionnels sont disponibles dans la section Conseil d'arrondissement du site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante:

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7317,79867570&_dad=portal&_schema=PORTAL

L'ordre du jour FINAL est celui adopté par les conseillers municipaux au début de chaque séance.

Pour tout renseignement supplémentaire sur les mesures spéciales prises en lien avec la pandémie du coronavirus et pour suivre le déroulement de la prochaine séance du conseil d'arrondissement (<https://ville-marie.evenement.agencewebdiffusion.com/>), consultez le site web de la Ville : montreal.ca.

Fait à Montréal, le 7 mai 2022

Le Secrétaire d'arrondissement,
Fredy Alzate

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/villemarie